

Le bilan suivant a été téléchargé sur [Figaro Entreprises](#), qui met à disposition gratuitement les informations sur plus de 8 millions d'entreprises, avec un accès à l'ensemble des annonces légales, ainsi qu'aux comptes des entreprises.

Le bilan suivant reprend la présentation d'une liasse fiscale. Il ne s'agit toutefois pas d'une version scannée de la liasse fiscale originale de l'entreprise. Il s'agit d'une liasse fiscale reconstituée à partir des comptes annuels déposés auprès des greffes des tribunaux de commerce et transmis à l'Institut national de la Propriété intellectuelle (INPI).

Ce document est fourni à seul titre d'information et ne saurait constituer une quelconque recommandation ou appréciation sur les comptes présentés. De plus, l'ensemble des données présentées sont affichées telles que fournies par les greffes des tribunaux de commerce et l'INPI. Ces informations ne sont pas exemptes d'erreurs. L'attention de l'utilisateur est donc attirée sur le fait qu'il ne peut fonder de décisions sur la seule foi des informations fournies ci-après et qu'il convient de se procurer une version scannée des originaux de la liasse fiscale pour s'assurer de la concordance des informations.

Si vous êtes le représentant légal de l'entreprise présentée dans ce bilan et que vos informations sont erronées, nous vous recommandons de [consulter cette page](#) pour savoir comment les corriger.

Plus généralement, vous trouverez sur [notre site de support](#) l'ensemble des réponses aux questions les plus fréquentes ainsi qu'un formulaire de contact.

Désignation de l'entreprise **CEMPLE CONSULTING** Néant *

Adresse de l'entreprise **60340 ST LEU D ESSERENT**

SIRET **7 9 1 0 5 6 8 1 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le		
				31 03 2016		
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net		
		1	2	3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	5 926	6 309	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
Total I (5)		044	048	5 926	6 309	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	14 637	14 637
			Autres * (3)	072	074	3 173
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	3 441	3 441
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	098	21 252	21 252
	Total général (I+II)		110	112	33 486	27 560
PASSIF				Exercice N	NET	
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	853		
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131			
	Report à nouveau		134	9 729		
	Résultat de l'exercice		136	-4 465		
	Provisions réglementées		140			
Total I		142	7 117			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 069		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	2 328	19 374	
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	20 443			
Total général (I + II + III)		180	27 560			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **CEMPLE CONSULTING**

Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le **31/03/2016**

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210														
	Production vendue	<table border="1"> <tr> <td>Biens</td> <td rowspan="3">dont export et livraisons intracommunautaires</td> <td>215</td> <td></td> <td>214</td> </tr> <tr> <td>Services *</td> <td>217</td> <td></td> <td>218</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production</td> <td></td> <td></td> <td>222</td> </tr> </table>	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	Services *	217		218	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222			155 134
			Biens		dont export et livraisons intracommunautaires	215		214											
			Services *			217		218											
	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production					222													
	Production stockée *				224														
	Production immobilisée *				226														
Subventions d'exploitations reçues				230															
Autres produits				232															
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	155 134													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234														
	Variation de stocks (marchandises) *				236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240														
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : -1)			242	68 816													
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	449	449													
	Rémunérations du personnel *				250	86 811													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252														
	Dotations aux amortissements *				254	3 310													
	Dotations aux provisions				256														
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	5													
			260																
Total des charges d'exploitation (II)					264	159 392													
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	-4 258													
Produits financiers (III)		280			294														
Produits exceptionnels (IV)					290														
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		300	207													
			348																
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306														
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	-4 465													
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314														
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318															
	Provisions non déductibles *			322															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324															
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330														
			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248															
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998														
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999														
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997													
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342													
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989														
		ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138														
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990															
		Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350											
	Créance due au report en arrière du déficit				346														
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	354													
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356														
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360													
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	372													

N° 2033-B-SD – (SDNC-DGFIP) - Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : **CEMPLE CONSULTING**

 Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	12 234	492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591			
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : **CEMPLE CONSULTING**

 Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

